



PRÉFET DU NORD

Lille, le 18 novembre 2019

Communiqué de presse

RÉSEAU FRANCE SERVICES

9 STRUCTURES LABELLISÉES DANS LE DÉPARTEMENT DU NORD



Le 25 avril 2019, le Président de la République, Emmanuel Macron a annoncé la mise en place du réseau France Services, afin de faciliter l'accès en proximité aux principales démarches administratives pour l'ensemble des citoyens français, en particulier pour ceux qui font face à des difficultés d'accès au service public.

Dans ce cadre, la circulaire Premier ministre du 1er juillet 2019 a confié la responsabilité de la mise en œuvre opérationnelle de cette politique publique ambitieuse aux préfets et, à ce titre, la charge de proposer des sites dans les départements à l'homologation « France Services ».

Dans le département du Nord, 9 structures seront labellisées France Services, pour une ouverture au 1^{er} janvier 2020 :

- Bruay-sur-l'Escaut
- Pecquencourt
- Anor
- Le Cateau-Cambrésis
- Bourbourg
- Hondschoote
- Raimbeaucourt
- Solesmes
- MFS itinérante en Avesnois

Piloté par le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et le commissariat général à l'Égalité des territoires (CGET), ce réseau vise à faciliter l'accès des citoyens à un panier de services publics de qualité. Les usagers pourront effectuer gratuitement diverses démarches administratives dématérialisées dans un lieu unique être accompagnés par d'agents polyvalents.

Un bouquet de services du quotidien

Démarches administratives du quotidien, liées à la santé, la famille, la retraite ou l'emploi, les espaces France Services dispenseront neuf services : ceux du ministère de l'Intérieur (aide au renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise), des finances publiques (déclaration de revenus, appropriation du prélèvement à la source), de la Justice (accompagnement de l'utilisateur dans l'accès au droit), de l'assurance maladie, de l'assurance retraite, des allocations familiales, de Pôle emploi, de la Mutualité sociale agricole et de La Poste.

Une structure de proximité et de qualité

Ce réseau de proximité est appelé à s'étendre jusqu'à fin 2021. Les nouvelles créations de Maison France Services, qui pourront rendre la forme de structures itinérantes ou fixes, cibleront prioritairement les territoires identifiés par le Schéma départemental d'amélioration à l'accessibilité aux services publics (SDAASP) du Nord, à savoir, la Sambre-Avesnois, le Cambrésis, la Flandre intérieure et les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Préfecture du Nord

Service régional
de la communication interministérielle

03 20 30 52 50

pref-communication@nord.gouv.fr

www.nord.gouv.fr - facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/prefethdf